



**39ème Rallye Montagne Noire 2018**  
**Championnat de France des Rallyes 2<sup>ème</sup> division**  
**Coupe de France des Rallyes Coef.4**  
**Coupe de France des Rallyes VHC**  
**27, 28 et 29 juillet**

**CIRCULAIRE DESTINEE AUX RIVERAINS**

Concernés par le trajet emprunté par des essais officiels  
En vue du 39<sup>ème</sup> Rallye Montagne Noire  
Organisé par l'ECURIE MONTAGNE NOIRE  
et prévu le Jeudi 26 juillet

**RD 110 – entre Le Pont du Grel et Augmontel**

En matière de réglementation de la circulation, le 26 juillet, en raison de la séance d'essai préliminaire au 39<sup>ème</sup> RALLYE MONTAGNE NOIRE un arrêté temporaire émanant de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Tarn sera pris.

Cet arrêté définit la portion de la route départementale RD 110 interdite à la circulation durant un délai déterminé mais prévoit des itinéraires de déviation dans les deux sens pour les usagers et des possibilités de réouvertures temporaires.

**Jeudi 26 juillet de 09h00 à 17h00**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

➤ Lionel : Téléphone : 06 13 72 73 68

Pour consulter l'itinéraire concerné par le Rallye et prendre connaissance des arrêtés du Conseil Départemental, vous pouvez vous connecter par Internet à l'adresse suivante :

➤ [www.rallyemontagnenoire.com](http://www.rallyemontagnenoire.com)

Nous vous remercions très sincèrement pour votre coopération.